

Saint-Pierre-de-Côle infos

Bulletin municipal
Juillet 2015



En haut : les élèves de CE1/CE2 présentent leur diplôme.

En bas : jeux au sol

Sarah Cassen, professeure de la classe de CE1/CE2 de l'école de Saint-Pierre-de-Côle a conçu un projet sportif autour du judo.

Grâce au prêt des tapis et des tenues par le comité départemental de judo, une quinzaine de séances se sont d'abord déroulées avec les élèves à la salle des fêtes. Ces séances, animées par Sarah Cassen qui avait reçu une formation spécifique, portaient sur la maîtrise des chutes, des jeux au sol et les techniques d'immobilisations. Puis José Lopes, conseiller technique départemental, est intervenu auprès des enfants, pendant quatre séances, pour finaliser leurs acquis et enseigner les «vraies» prises de judo : travail debout avec combat.

Ce projet s'est conclu par une rencontre avec cinq autres classes du département au dojo de Coulounieix-Chamiers le 6 mai dernier. « Les enfants se sont régalés ! C'est un projet à rééditer sans hésiter ! », commente Sarah Cassen.

Infos pratiques

Mairie

Le Bourg 24800 Saint-Pierre-de-Côle
Tél : **05 53 62 31 14** ; Fax : **05 53 62 09 03**
Accueil du public : du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00.

Permanences :

Franck Besse, maire : le mercredi matin et sur rendez-vous

Myriam Joussein, 1^{ère} adjointe : le vendredi de 14h30 à 16h30, sur rendez-vous

Site internet : saint-pierre-de-cole.fr

Cantine scolaire : **05 53 62 21 16**

École : **05 53 62 21 17**

Garderie : ouverte de 7h30 à 8h30 et de 17h00 à 18h30
Accueil et surveillance des élèves de 8h30 à 9h00 et de 16h30 à 17h00 (en dehors de la garderie)
Tél : **05 53 62 21 18**

Bureau de poste (jusqu'au 31 août):

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9h00 à 12h00

Agence postale (à partir du 1^{er} septembre)

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
de 9h15 à 12h00

Urgences

Samu : le **15**

Sapeurs-pompiers : le **18**

Gendarmerie : le **17**

Brigade de Thiviers : **05 53 62 28 90**
entre 7h00 et 19h00

Centre antipoison (Bordeaux) :
05 56 96 40 80

Guêpes, frelons, abeilles : contacter Jean-Marc Moreau de Lempzours, au **05 53 55 26 10**.

Hôpital de Périgueux - permanence d'accès aux soins :
05 53 45 25 25

Médecin de garde : numéro d'appel de nuit (après 20h) et du week-end (du samedi 12h00 au lundi 9h00) :
le **15** à partir d'un fixe
le **112** à partir d'un mobile

Pharmacie de garde (dimanches et jours fériés) : **3237**
(0,34 € la minute).

Défibrillateur :

sur la façade de la salle de fêtes. Suivre les instructions figurant sur l'appareil.

État-civil

Mariages

DELPY Rémi et SMITH Nathalie, le 21 mars 2015

BRUNEAU Yohan et GUILLON Sylvie, le 20 juin 2015

Décès

WEBSTER Harold, (né en 1941), le 22 novembre 2014, à Périgueux

BILLIAT Julienne (née en 1929), épouse de Paul GAY, le 7 décembre 2014, à Saint-Yrieix-la-Perche

REY Jacques (né en 1942), le 26 mars 2015, à Limoges

OLERON Denise (née en 1940), épouse de Jean DUBAIN, le 6 mai 2015, à Saint-Pierre-de-Côle

REY Jean-Pierre (né en 1926), le 13 mai 2015, à Saint-Pierre-de-Côle

HELLIER du VERNEUIL Jacques (né en 1933), le 18 mai 2015, à Bordeaux

CHARDONNIERAS Fernande (née en 1937), épouse de René FAURE, le 24 mai 2015, à Limoges

GRUET Christian (né en 1932), le 5 juin 2015, à Saint-Pierre-de-Côle

MAILLIER Yvonne (née en 1910), épouse de René CHAPEYROUT, le 11 juin, à Excideuil

Saint-Pierre-de-Côle infos

Directeur de la publication : Franck Besse

Réalisation et mise en page: Daniel Desthomas et Jacques Minier

Ont collaboré à ce numéro pour les associations : *Comité des fêtes* : Daniel Desthomas; *Club de l'Amitié* : Jeannine Laroussarie et Georgette Capazcis; *Anciens Combattants* : Jean-Michel Lahieyte ; *En Val de Côle* : Chantal Gay; *Renaissance du Vieux Brzac* : Sonia Breux-Pouxviel; *Les Amis de la Côle et de la Dronne* : Philippe Banchieri

Photographies : Daniel Desthomas, Jacques Minier et responsables associations

Impression et édition : Mairie de Saint-Pierre-de-Côle. **Tirage** : 250 exemplaires

Distribution : Robert Lassimouillas

Le mot du maire

Voilà un peu plus d'un an que vous m'avez confié la conduite de la commune. Depuis ce moment, je me suis efforcé de rester fidèle à la ligne que je m'étais fixée : l'esprit de concertation, avec tous les membres du conseil municipal, et chaque fois que cela est possible, avec les habitants de la commune.

Dans ces temps difficiles de crise économique que nous vivons, il est plus que jamais nécessaire de resserrer les liens qui nous unissent.

C'est dans cet esprit que j'ai fait appel à plusieurs reprises au bénévolat pour accomplir un certain nombre de tâches et travaux utiles à notre commune.

Nombreux sont ceux qui ont répondu présents.

Nous avons ainsi pu rouvrir le chemin des Charrettes fermé depuis plus de trente ans. Ce genre d'action, outre qu'elle permet des économies sur le budget, renforce la solidarité entre tous.

Au cours de ce premier semestre 2015, plusieurs projets ont pris forme : la construction des quatre loge-



ments de Dordogne Habitat qui seront livrés au mois d'avril 2016 ; le chantier de la traverse départementale qui a débuté par l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques et doit se poursuivre à l'automne ; les terrains achetés à la SCI Pierre qui permettront à l'avenir d'augmenter les surfaces constructibles dans le bourg.

Par ailleurs, le sentier pédagogique est désormais ouvert au public et Saint-Pierre-de-Côle a obtenu le label de Commune touristique.

Enfin, un site Internet* permet de mettre en valeur les atouts de la

commune et informe sur les services offerts et les activités proposées par les associations locales.

Le conseil municipal et moi-même souhaitons à tous de bonnes vacances !

Franck Besse

* adresse du site Internet : saint-pierre-de-cole.fr



Repas des aînés

Comme tous les ans, le conseil municipal a offert un repas à l'intention des aînés de la commune dans la salle des fêtes le dimanche 22 février dernier. À cette occasion, les anciens ont pu se retrouver dans une ambiance conviviale.

Le menu préparé, par Stéphane Rougier, traiteur, a été particulièrement apprécié par les convives.

Canicule et grand froid : recensement des personnes vulnérables

Les seniors de plus de 65 ans (ou de plus de 60 ans souffrant d'un handicap) peuvent s'inscrire volontairement sur une liste de veille afin qu'ils puissent bénéficier de mesures d'accompagnement en période de canicule ou de grand froid. Les personnes n'étant pas actuellement inscrites peuvent se faire connaître à tout moment à la mairie où des informations leur seront fournies.

Conseil municipal

Séance du 16 janvier 2015

Étaient présents : Franck Besse, Myriam Joussein, Isabelle Commery Gilbert Deschamps, Thierry Hellier du Verneuil, Michel Simonet, Chantal Gay, Véronique Jobert, Daniel Desthomas . **Excusée :** Isabelle Commery avec pouvoir à Franck Besse.

Traverse du bourg : plans de financement

La première tranche de l'aménagement de la traverse du bourg va entrer dans sa phase de réalisation en 2015, la deuxième tranche devant se dérouler en 2016. Cette opération ne pourra bénéficier de subventions.



Les travaux d'enfouissement des lignes électriques ont été réalisés en avril route de Brantôme par l'entreprise Darlavoix

Le montant prévisionnel des travaux pour la 1^{ère} tranche est estimé à 257 121 € HT et se déroulera sur l'exercice 2015.

Dépenses : Travaux HT 257 121 €, honoraires 17 998 €, coût total HT : 275 119 €. Total TTC: 330 143 €.

Recettes : État : DETR (25 %) 64 280 €. Conseil Général : Aménagements routiers (40%) : 80 000 €. Contrats d'objectifs : 14 279 €. Opérations locales de sécurité, 20 610 €. Autres Financements, réserve parlementaire, 12 000 €. Commune : 138 974 €.

Total des recettes TTC: 330 143 €.

Le montant prévisionnel des travaux pour la 2^e tranche est estimé à 190 457 € HT et se déroulera sur l'exercice 2015/2016.

Dépenses : Travaux : 190 457 €, honoraires 13 331 €. Coût total HT 203 788 €. Total des dépenses TTC : 244 546 €.

Recettes : État : DETR (35 %), 66 659 €, Conseil Général : aménagements routiers 40 78 119 €, opérations locales de sécurité. Autres financements : réserve parlementaire, 5 000 €, commune, 9 4 767 €.

Total des recettes TTC : 244 546 €. Le conseil municipal approuve le projet.

Dépenses d'investissement (9 325 €)

Matériel de bureau et matériel informatique : 600 € ;

rétroprojecteur de l'école : 660 €.

Défilibrillateur : 1 574 € (remboursé par Groupama) ; sèche-main de la salle des fêtes : 640 €.

Réseaux d'électrification : 2 610 €.

Sentier Pédagogique, fabrication du mobilier : 3 870 €.

Atelier municipal : ingénierie : 31 €.

Parmi les questions diverses :

Cloches de l'église

Le devis de l'entreprise Cessac pour le câblage s'élève à 1 824 € TTC. Cette opération sera à jumeler avec l'intervention prévue pour le battant des cloches et la suspente.

SCI Pierre

Accord de principe sur la proposition d'achat par la commune des terrains situés derrière la Mairie.

École

Le conseil accorde une aide de 568 € à l'école de Saint-Front-d'Alemps pour un cycle piscine qui concerne sept élèves de Saint-Pierre.

Rythmes scolaires

Un bénévole vient une fois par semaine à Saint-Pierre jusqu'en février et propose des jeux sur la base des maths et du français.

Chasseurs

Cessation de la collaboration Saint-Jean/Saint-Pierre. Par ailleurs, le maire a précisé aux chasseurs qu'ils devaient respecter les chemins ruraux en circulant avec leurs 4x4. Ceci s'applique également aux utilisateurs de quads et de motos.

Voirie

Considérant le coût de location d'un agent de la communauté de communes (154 € par jour), le travail en régie sera privilégié.

Site internet



Le site proposé par *fire-live* est à l'essai pendant six mois gratuitement. S'il donne satisfaction, un abonnement annuel sera souscrit pour la somme de 194 €.

Adresse du site : saint-pierre-de-cole.fr.

Conseil municipal (suite)

Séance du 20 février 2015

Étaient présents : Franck Besse, Isabelle Commercy, Gilbert Deschamps, Thierry Hellier du Verneuil, Michel Simonet, Philippe Banchieri, Patrick Demarthon, Chantal Gay.

Absents : Véronique Jobert avec pouvoir à Franck Besse, Myriam Joussein avec pouvoir à Philippe Banchieri, Daniel Desthomas avec pouvoir à Isabelle Commercy.

Vote des comptes 2014

Le conseil, après délibération, approuve les différents comptes pour 2014 : compte administratif et de gestion de la commune et de l'assainissement.

Revalorisation du tarif de la cantine

A compter du 1er mars 2015 les nouveaux tarifs de la cantine seront de :

- 2,40 € pour les repas enfants
- 4,70 € pour les repas adultes



Un repas à la cantine scolaire

Vente du presbytère

Philippe Banchieri présente le projet du cahier des charges qui sera proposé à M. et Mme Billot, de la SCI Juillet, dans le cadre de la vente dont le principe a été validé par le conseil lors de la séance du 27 août 2014. Le détail de ce cahier des charges peut être consulté en mairie.

La vente de gré à gré de ces biens aura lieu chez M^e Parisien, notaire à Saint-Pardoux-la-Rivière, par le maire, assisté de deux membres du conseil municipal. Le presbytère et ses dépendances étant estimé à 136 300 € HT, la commune recevra une soulte de 89 286 € compensant la différence avec la valeur des autres biens achetés à la SCI Juillet.

Proposition de la SCI Pierre

M. et Mme Lefebvre de la SCI Pierre proposent la vente à la commune des terrains cadastrés D1405. Le prix demandé est de 13 € le m² soit un prix de 58 500 € pour 4 500 m². Le conseil présente une contre-proposition à 40 000€.

Demande du label de Commune Touristique

Le conseil sollicite le label de *Commune touristique* pour Saint-Pierre-de-Côle. Pour être reconnue « touristique », une commune doit offrir une capacité d'hébergement pour l'accueil d'une population non résidente.

Parmi les questions diverses :

Salle des fêtes

La peinture de la cuisine et du bloc sanitaire a été réalisée par les employés municipaux et Patrick Demarthon, conseiller municipal.

Association des Anciens combattants

Le conseil propose aux anciens combattants une pièce de l'atelier municipal et le local du sous-sol de la salle des fêtes pour entreposer son matériel.

Entretien du chemin de Feydoux

Un devis a été établi par la Communauté de communes d'un montant de 2 347,85 € à diviser entre Saint-Pierre et Lempzours.

École

L'opération «un fruit par enfant par semaine» coûtera 10 € par semaine sur 37 semaines soit 370 € par an.

Textiles usagés

L'installation d'une borne relais de récupération de textiles est prévue, le site reste à déterminer.



La borne de récupération des textiles a été installée derrière la salle des fêtes

Conseil municipal (suite)

Séance du 20 mars 2015

Étaient présents : Franck Besse, Myriam Joussein, Isabelle Commery, Gilbert Deschamps, Thierry Hellier du Verneuil, Michel Simonet, Philippe Banchieri, Patrick Demarthon, Chantal Gay, Véronique Jobert, Daniel Desthomas.

Groupement de commande pour l'achat de papier

Le maire fait part de la proposition de la communauté de communes de constituer un groupement d'achat pour la fourniture de papier. Le conseil approuve sous réserve de précisions sur les prix d'achat, les coûts de gestion, les fournisseurs et la qualité du papier.

Adhésion à un groupement de commandes SDE 24

Philippe Banchieri fait une présentation de la proposition du SDE 24 adhésion au nouveau service Énergies du SDE 24 ainsi que la proposition d'adhésion à un groupement de commande pour l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique. Ce groupement est constitué par les cinq départements de la région Aquitaine.

Le conseil approuve l'adhésion à ce groupement qui répond aux besoins de la commune en matière d'énergie et qui permettra d'obtenir de meilleurs prix par la mise en concurrence des fournisseurs. Il est précisé que la commune conservera ses propres compteurs pour les bâtiments communaux.

Regroupement pédagogique intercommunal

Le RPI comprend les écoles de La-Chapelle-Faucher, Saint-Front-d'Alemps et Saint-Pierre. 79 élèves sont prévus à la rentrée 2015. Il en faut 80 pour maintenir les classes. La commune de la-Chapelle-Faucher risque de quitter le RPI actuel. Au niveau des nouveaux équipements, l'école de Saint-Pierre est la mieux dotée. En prévision l'apprentissage du numérique dans les petites classes. Une modification des créneaux est envisagée pour les temps d'activités périscolaires qui passeront à 1h30 par jour pour une réduction des coûts.

Achats des terrains de la SCI Pierre

Le conseil est informé de l'accord de M. et Mme Lefèvre suite à la proposition d'achat, au prix de 9,40 € le m², des parcelles de la SCI Pierre situées à la Patissière (cadastrées D1405) d'une superficie d'environ 4 500 m². Cette surface inclut le chemin menant aux parcelles concernées. La superficie exacte sera établie par le géomètre à la charge de la SCI Pierre.

Le conseil donne son accord pour cet achat qui sera inscrit au budget des exercices 2015 et 2016.

Occupation du domaine public par l'Auberge de la Marmite



Suite à la demande d'occupation de l'espace public de Mme Dubois pour installer la terrasse de l'Auberge de la Marmite, le conseil approuve la proposition du maire de prendre un arrêté autorisant cette occupation pour la saison estivale 2015 pour un montant de 50 €.

Révision des tarifs du camping

Sur proposition de Patrick Demarthon et après délibération, les tarifs du camping sont fixés à 8,50 € par jour et par emplacement et 10 € pour les grosses climatisations. La taxe de séjour de 0,33 € par jour et par personne est reversée à la Communauté de communes.

Parmi les questions diverses :

Agence postale : réunion du 11 mars.

Le recrutement du gérant de la future agence postale communale va être réalisé. Une commission composée de Franck Besse, Myriam Joussein, Isabelle Commery, Thierry Hellier du Verneuil, Michel Simonet et Philippe Banchieri, étudiera les CV, organisera les entretiens et sélectionnera la personne qui tiendra l'agence.

Histoire de la commune

Un exemplaire du registre féodal (terrier) de 1521 retranscrit par M. Sainte-Marie est disponible en mairie pour consultation.

Enfouissement des lignes téléphoniques

Le conseil valide l'enfouissement des lignes téléphoniques le long de la départementale pour 3 000 €.

Inspection sanitaire DDASS de la cantine

La commune devra faire effectuer, à ses frais, des contrôles par un laboratoire agréé.

Conseil municipal (suite)

Séance du 9 avril 2015

Étaient présents : Franck Besse, Myriam Joussein, Gilbert Deschamps, Thierry Hellier du Verneuil, Michel Simonet, Philippe Banchieri, Patrick Demarthon, Chantal Gay, Véronique Jobert, Daniel Desthomas. **Étaient absents** : Isabelle Commercy avec pouvoir à Franck Besse.

Affectation du résultat 2014

Le conseil constate que le compte administratif de 2014 présente un excédent de fonctionnement de 184 114 €, un excédent d'investissement de 52 532 € et un déficit net d'investissement de 124 685 €.

Le conseil décide d'affecter les résultats de la façon suivante : excédent d'investissement reporté de 52 532 €, excédent de fonctionnement reporté 59 428 € et excédent de fonctionnement capitalisé de 124 685 €, afin de couvrir le déficit d'investissement dû aux restes à réaliser en dépenses qui sont à couvrir dès le vote du budget.

Subventions aux associations

Le conseil décide d'attribuer les montants de subventions suivants aux différentes associations de la commune au titre de l'exercice 2015 :

Comité des fêtes : 2 300 € ; Amicale des anciens combattants : 100 € ; Club de l'Amitié : 135 € ; Comice agricole cantonal : 100 € ; Amis de la Côte : 100 € ; Amicale des sapeurs-pompiers : 100 € ; Renaissance du vieux Bruzac : 100 € ; Comité Cancer : 100 € ; En Val de Côte : 180 € ; Les Petits Chapellois : 100 € ; École de Saint-Front-d'Alemps : 568 € ; Thiviers Sport Auto : 100 €.

Budget assainissement

Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention communale pour l'année 2015 de 5 000 €. Cette dépense sera inscrite au budget primitif 2015.

Vote des trois taxes

Compte tenu des projets en cours et de la baisse des dotations de l'État ; le maire propose une augmentation de 1,20 % de la fiscalité locale. Le conseil vote les taux d'imposition suivants :

- Taxe d'habitation : 9,83 % (soit 41 964 €)
- Taxe foncière (bâti) : 22,46 % (soit 21 183 €)
- Taxe foncière (non bâti) : 84,06 % (soit 84 876 €)

Vote du budget primitif 2015

Compte tenu de modifications apportées au financement du sentier pédagogique, le maire présente au conseil le projet du budget primitif 2015 comme suit :

- recettes et dépenses de fonctionnement : 395 805 €

- recettes et dépenses d'investissement 960 660 €
- Le conseil approuve le budget primitif 2015.

Prêt pour l'aménagement de la traverse du bourg

Le maire présente les diverses propositions de prêt : le Crédit Agricole, la Banque Postale.

Les deux propositions sont très proches (1,53 % et 1,52 %). Malgré un coût légèrement moindre pour la Banque Postale, la proposition du Crédit Agricole est retenue car elle offre également la possibilité de souscrire une ligne de trésorerie si cela s'avérait nécessaire. Pour le financement de cette opération d'aménagement de la traverse du bourg, le maire est invité à réaliser auprès du Crédit Agricole, un emprunt d'un montant de 300 000 €, dont les caractéristiques sont les suivantes : prêt à annuités réduites, échéances annuelles et constantes, durée totale du prêt 15 ans, taux d'intérêt nominal 1,69 %, taux d'intérêt apparent 1,52 %.

Affectation du résultat 2014 pour l'assainissement

Le conseil après avoir constaté que le compte 2014 présente un excédent de fonctionnement de 3 531 € et un excédent d'investissement de 20 248 € ; décide d'affecter ces excédents sur l'exercice suivant.

Vote du budget primitif 2015 pour l'assainissement

Le conseil municipal approuve le projet du budget primitif 2015 pour l'assainissement suivant :

- recettes et dépenses de fonctionnement : 45 207 €
- recettes et dépenses d'Investissement : 41 017 €.

Parmi les questions diverses :

Recrutement du gérant de l'agence postale

Quatre entretiens sont fixés :

- le lundi 13 avril : Mmes Chartrain et Gay
- le mardi 14 avril : Mmes Bouet et Borloz Brughera.

Sentier Pédagogique

L'installation du mobilier et des panneaux du sentier pédagogique sont quasiment terminés.

Propreté

Des affichettes « *J'aime mon village propre* » ont été installées dans le village afin de sensibiliser les habitants aux déjections canines et les inciter à les ramasser.

Chemin des charrettes

Le chemin des charrettes a été rouvert avec l'aide des bénévoles, de certains élus et de l'agent municipal.

Défibrillateur

Il a été inauguré le jeudi 30 avril.

Conseil municipal (suite)

Séance du 24 avril 2015

Étaient présents : Franck Besse, Myriam Joussein, Isabelle Commercy, Gilbert Deschamps, Thierry Hellier du Verneuil, Michel Simonet, Philippe Banchieri, Patrick Demarthon, Chantal Gay. **Étaient absents** : Daniel Desthomas avec pouvoir à Franck Besse, Véronique Jobert avec pouvoir à Myriam Joussein

Installation de nouveaux conteneurs

Le conseil adopte la convention établie entre la commune et le SMCTOM pour la pose de trois nouveaux conteneurs semi-enterrés au lieu-dit Bas Champlouviers, pour une durée de 10 ans.

Création d'une Agence Postale

Le conseil valide la convention pour l'ouverture de l'Agence postale au 1^{er} septembre.

Parmi les questions diverses :

Réunion sur l'aménagement de la traverse

En présence de représentants du conseil général et du cabinet Géoval lecture est faite par le maire d'un courrier des architectes des bâtiments de France qui demande la pose de caniveaux en pierre sur le pont, caniveaux à la charge de la commune.

Sentier pédagogique

Son inauguration est prévue le 27 juin.



Un panneau présentant le sentier pédagogique est installé sur la place de la mairie

Assainissement

Le réseau d'assainissement devra être prolongé vers les 6 pavillons de la SCI Pierre.

Aménagement forestier

Une réunion est prévue avec M. Maury géomètre OGAF (Opération Groupée d'Aménagement Foncier) le mercredi 6 mai à 18h30.

Communauté de communes

Au cours de la réunion organisée le lundi 4 mai à la Communauté de communes du Pays Thibérien, plusieurs sujets ont été abordés :

Concours de photos

Un concours de photos sera organisé. Son référent pour la commune sera Daniel Desthomas.

Signalétique routière

A chaque nouvelle installation, la signalisation routière sera désormais homogène sur toute la communauté de communes. Gilbert Deschamps en sera le référent pour Saint-Pierre.

Journées du Patrimoine

Elles auront lieu les 19 et 20 septembre : Chantal Gay est désignée référente. Un courrier sera fait à M. Sainte-Marie pour qu'il assure la visite commentée de l'église.

Concours de photos

La Communauté des communes du Pays Thibérien organise un concours de photos ayant pour thème le patrimoine local.

Avant le 15 septembre 2015,

les candidats peuvent envoyer jusqu'à cinq photos (avec leurs coordonnées) par mail à :

alexandre.bouvier@pays-thiberien.fr

Plus de précisions sur le site de la commune, sur la pa-



Recrutement pour la gérance de l'Agence Postale

Les membres de la commission Finances et Ressources Humaines se sont réunis le 24 avril pour étudier les CV des trois candidatures retenues et rencontrées en entretien. Après un vote à bulletin secret, la candidature de Mme Estelle Chartrain a été retenue par 5 voix pour et une abstention.

Comice Agricole

Gilbert Deschamps, présent lors de la réunion, indique que le bénéfice réalisé est de 3 400 €. Le prochain concours de labour aura lieu à Saint-Paul-la-Roche.

Congés du maire

Franck Besse sera absent du 3 au 25 juillet.

Conseil municipal (suite)

Séance du 22 mai 2015

Étaient présents : Franck Besse, Isabelle Commercy, Gilbert Deschamps, Thierry Hellier du Verneuil, Michel Simonet, Philippe Banchieri, Chantal Gay, Véronique Jobert, Daniel Desthomas.

Étaient absents : Myriam Joussein avec pouvoir à Isabelle Commercy, Patrick Demarthon

Changement d'assiette du chemin de la Bélonie

Le maire fait part de la demande de M. Didier Merlhe, de déplacer le chemin rural passant sur sa propriété, derrière sa maison, à la Bélonie, vers le terrain appartenant à M. Gilbert Deschamps, et ce avec son accord.

Ce dernier s'engage à prendre en charge les frais, et s'abstient de participer au vote. Le conseil donne un avis favorable à cette demande.

Transformation du chemin rural de la Patissière en voie communale

M. Joyaux, responsable de la voirie auprès de la communauté de communes, demande de classer une partie du chemin rural de la Patissière en voie communale pour être intégrée à la voirie communautaire.

Les membres du conseil reportent la question à une prochaine réunion afin de faire le point au préalable avec la communauté de communes et intégrer par la même occasion des chemins ruraux dans la voirie communale.

Extension du contrat amodiation* d'exploitation de carrière

Dans le cadre de l'exploitation des carrières, la société Imerys et la commune ont conclu en 2001 un contrat d'amodiation*, complété en 2010 portant sur les tronçons de chemins ruraux pour une surface totale de 8 495 m².

Imerys envisage d'étendre ce contrat à de nouveaux tronçons pour une surface totale de 3 005 m² et propose l'établissement d'un avenant à la convention d'origine. Le conseil accepte cette proposition.

** Acte juridique par lequel une autorité publique affecte à un tiers, de façon réversible, un espace du domaine public inaliénable.*

Budget Assainissement

M. Soulage, trésorier payeur général, demande que la commune précise la durée de l'amortissement d'un agitateur acheté en 2013 pour un montant HT de 4 161 € TTC sur le budget assainissement.

La question est reportée au prochain conseil pour plus d'informations.

Parmi les questions diverses :

Défense du Service Public Forestier

Le conseil soutient l'action des agents de l'Office National des eaux et Forêts contre le projet de négociation du contrat de mise en œuvre du régime forestier des collectivités et réaffirme son attachement au maintien du service public et d'intérêt général de l'ONF.

Réunion avec M. Maury (AFAF, agence d'aménagement foncier agricole et forestier) :

Les chemins de Mme Maneix et de M. Gardillou sont supprimés. Le chemin de chez M. Landau est déplacé. Contestation de M. Jean-Paul Simonet : le chemin passe dans sa cour pour la maison du fond, vendue à un voisin. Chemin rural à Cesserou : une demande écrite est à faire par Mireille et Thierry Bersac.



Paiement de la cantine par prélèvement automatique

Il est désormais possible pour les parents qui le souhaitent de payer la cantine par prélèvement automatique. La commune décide d'informer les parents pour une mise en place éventuelle au 1^{er} septembre 2015. Une plaquette d'information leur sera distribuée.

Installation d'une association de yoga :

Mme Lagarde, souhaiterait donner des cours de yoga payant sur la commune et demande s'il serait possible de bénéficier du prêt de la salle des fêtes. Elle propose également ses services payant dans le cadre des TAP. Le conseil souhaite savoir si elle bénéficie d'une assurance.

Regroupement pédagogique

Le maire fait lecture du courrier de l'inspectrice d'académie informant de la fermeture d'une classe sur l'école de Saint-Pierre-de-Côle. La commune refuse que l'on ferme cette classe car elle dispose de l'école la plus adaptée du regroupement. Par ailleurs, l'école de Saint-Pierre est en capacité d'accueillir les CP et CE1.

Repas des bénévoles

Un repas sera offert en remerciement à tous les bénévoles de la commune le samedi 22 août.

La vie scolaire

Fermeture de classe à Saint-Pierre-de-Côle

Dans le cadre de la révision de la carte scolaire, l'Inspection académique a décidé de la fermeture d'une classe à Saint-Pierre-de-Côle, malgré l'opposition des élus et des parents d'élèves du regroupement pédagogique intercommunal (RPI). La commune aurait souhaité conserver cette classe une année encore, dans l'attente de la révision de 2016 qui intégrera les regroupements scolaires dans les périmètres des communautés de communes.

Finalement, le RPI sera organisé comme suit pour la rentrée scolaire : à Saint-Pierre-de-Côle, 24 élèves en CE2, CM1 et CM2 sous la direction de Florent Aulier, à La-Chapelle-Faucher, 24 élèves, en petite section (à



Le 15 avril 2015, des parents d'élèves du regroupement pédagogique ont manifesté leur opposition à la fermeture d'une classe

partir de 3 ans), moyenne et grande section, à Saint-Front-d'Alemps, 18 élèves en CP et CE1.

Fête des écoles

Les enfants et les parents des écoles du regroupement pédagogique intercommunal se sont retrouvés à la salle polyvalente de La Chapelle-Faucher pour conclure joyeusement l'année scolaire, vendredi 12 juin.

Les élèves des différentes classes, de la maternelle au CM2, ont présenté des numéros préparés avec leurs professeurs. Chansons, mimes, exercices d'équilibres, tours de magie, clowneries se sont enchaînés sous l'œil de l'assistance nombreuse et des divers appareils photos, tablettes et autres Smartphone braqués sur la scène pour immortaliser l'événement.

La soirée s'est poursuivie par un repas animé par un groupe de musique et de danse folkloriques.



Journée de plein air

Une sortie de plein air à l'étang de Rouffiac était offerte aux enfants de l'école communale le 19 juin dernier. Au cours de cette journée, ils ont pu pratiquer des activités physiques de pleine nature telles que l'accrobranche, l'escalade, le VTT, la course d'orientation ou le tir à l'arc.



Prêts pour l'escalade ?

Journal de l'école

Les élèves des classes de Saint-Pierre-de-Côle ont réalisé un journal dans le cadre des Temps d'activités pédagogiques, sous la direction de leurs maîtres, Sarah Casen et Florent Aulier. Sur vingt pages il propose des articles sur les animaux, des compte rendus de visites, des activités de jardinage, des recettes, des blagues et énigmes ainsi qu'une interview du maire. Quelques exemplaires sont encore disponible à la mairie pour 2 € qui seront reversés à la coopérative scolaire.



La vie scolaire

Inscriptions aux transports scolaires pour la rentrée 2015

Les parents souhaitant inscrire leurs enfants pour les différents services de ramassage scolaires pour la rentrée de septembre 2015 doivent impérativement déposer des demandes aux services concernés :

Saint-Pierre-de-Côle :

- bus pour Périgueux (lycées et collèges), tarifs :
 - élèves scolarisés dans l'établissement de référence : 138 € ; élèves non scolarisés dans l'établissement de référence : 214 € ; internes : 110 € ; apprentis : 214 €
- circuits des écoles de Saint-Pierre-de-Côle, La-Chapelle-faucher, Saint-Front-d'Alemps.

Inscriptions à déposer en mairie **avant le 31 juillet 2015**.

Syndicat mixte de Thiviers : inscriptions à déposer à la mairie de Thiviers (1^{er} étage) **jusqu'au 10 juillet** les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ; le

vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Une permanence sera assurée le samedi 7 juillet de 9h à 12h.

Fournir une photo d'identité de l'élève et le numéro d'allocataire aux prestations familiales.

Renseignements au 05 53 62 08 97,

Mail : sits-thiviers@wanadoo.fr.

- Syndicat mixte de Nontron :

Inscriptions à déposer **avant le 31 juillet** à la Mairie de Nontron le mercredi de 9 h à 14h, le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h; le vendredi de 9h à 12h et de 12h30 à 16h30.

Se munir d'une photo d'identité de l'élève et du dossier à retirer auprès de l'ancien organisateur de transport.

Renseignements : Christine Malfione au 05 53 60 84 04 ou 06 60 43 20 16,

Mail : transports-scolaires@nontron.fr

La vie communale

Démonstration du défibrillateur

Le 11 avril, à la salle des fêtes, une vingtaine de personnes ont participé à une initiation aux premiers secours. Paulette et Patrick Demarthon, tous les deux formateurs en secourisme, ont présenté les gestes à accomplir en présence d'une victime, comme par exemple la position latérale de sécurité (PLS).

Des volontaires se sont prêtés aux mises en pratique et chacun a pu s'entraîner.

Les participants ont ensuite assisté à une démonstration du fonctionnement d'un défibrillateur tel que celui qui vient d'être installé sur la façade de la salle des fêtes.



Patrick Demarthon procède à une démonstration de l'utilisation du défibrillateur



Position latérale de sécurité : les participants passent aux travaux pratiques



Amélioration de la voirie communale

Des bénévoles rouvrent le chemin des Charrettes...



Le chemin des Charrettes qui était inaccessible depuis trente ans été rouvert grâce à la participation active d'une vingtaine de bénévoles qui se sont relayés pendant plusieurs jours pour débroussailler et dégager le passage. Cette voie communale relie Cesserou à la Bélonie.

... et rénovent la place du tennis et les abords de la salle polyvalente



La place devant le tennis, la rue bordant la salle polyvalente et le pourtour de celle-ci ont reçu un revêtement fourni par l'entreprise Bonnefond qui a été étalé avec le concours de bénévoles.

Les travaux de la traverse du bourg ont débuté



En préalable aux travaux qui débiteront à l'automne, la société Darlavoix a procédé à l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques en mars et avril.

Ouverture de l'Agence postale

À la rentrée, le service postal prendra la forme d'une agence postale communale qui sera ouverte le matin du lundi au vendredi.

Le 1^{er} septembre prochain, l'actuel bureau de poste sera remplacé par une agence postale communale. Cette évolution s'inscrit dans le cadre de la loi «d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire» de 1995. Selon ce texte, La Poste, société anonyme à capitaux public, s'est engagée à maintenir dans le pays un réseau dense d'au moins 17 000 points de contacts dont certains sont gérés en partenariat avec les communes.

Ce partenariat a été défini en accord avec l'Association des Maires de France.

Désormais, La Poste propose la gestion d'agences postales communales offrant les prestations courantes, à travers la mise en commun des moyens avec la collectivité locale, pour garantir la proximité des services publics sur le territoire.

En complément d'une offre de service précise, d'une amplitude horaire d'ouverture qui sera portée à 60 heures par mois (cinq matinées par semaine), d'un équipement modernisé et de la formation de l'agent chargé de la gestion de l'agence, La Poste propose une indemnité mensuelle de 1 127 €.

Après concertation avec La Poste, il est apparu au conseil municipal que l'accès à son offre de service serait mieux assuré avec l'implantation d'une Agence postale communale à Saint-Pierre-de-Côle, le bureau de poste actuel n'étant ouvert que quatre matinées par semaine.

La commune a donc signé une convention avec La Poste pour une durée de neuf ans.

Le recrutement de la future gérante a été mené par



Estelle Chartrain sera la gérante de l'Agence postale communale : à partir du premier septembre, elle assurera également le transports scolaire



L'actuel bureau de poste deviendra une agence postale communale à partir du 1^{er} septembre

une commission communale et c'est la candidature d'Estelle Chartrain qui été retenue. Celle-ci, qui assurera également le transport scolaire sur la commune, prendra ses fonctions au guichet de l'agence le 1^{er} septembre, après quelques travaux d'aménagement du local actuel.

Fonctionnement de l'Agence postale

**Horaires d'ouverture
(à partir du 1^{er} septembre)**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : de 9h15 à 12h0

Principaux services proposés :

- affranchissements de lettres et de colis
- vente de timbres, d'enveloppes et d'emballages préaffranchis
- retrait de lettres ou colis en instance
- retrait et dépôt d'argent sur des comptes chèques ou d'épargne de la Banque Postale
- Émission et paiement de mandats

Pour les autres services, se renseigner à l'Agence.

Pêle-mêle



Les élections départementales

Les élections départementales se sont déroulées les 22 et 29 mars 2015.

Les électeurs de Saint-Pierre se sont rendus nombreux (participation, 61%, supérieure à la moyenne nationale) au bureau de vote installé dans la salle des fêtes.

Colette Langlade et Michel Karp, (élus dans le canton ont recueilli 141 voix ; Isabelle Yvoz et Jean-Marc Buisson 65 voix.

L'opération de dépouillement lors du 1^{er} tour

Lotissement de la Côte

Les travaux de construction du lotissement de la Côte ont commencé . La livraison des logements est prévu pour avril 2016. Les dossiers seront traités par Dordogne Habitat en lien avec la mairie. Les loyers sont fixés à 520 € charges comprise pour un T4 et 462 € pour un T3. La commission d'attribution se réunira en décembre 2015.

Le chantier sort de terre



Recyclage des textiles

Une borne a été installée derrière la salle des fêtes . On peut y déposer tout vêtement quelque soit son état, du linge de maison, des chaussures, de la petite maroquinerie (ceinture, sac, porte-monnaie).

Le tout doit être propre et emballé dans un sac en plastique inférieur à 30 litres. Tous ces dons sont collectés par une entreprise (le Relais) de réinsertion qui les valorise en les recyclant ou en les réintroduisant sur le marché



Les nouvelles installations



L'abribus de la place de la mairie.

Les conteneurs semi-enterrés de Bas Champlouviers



La vie des associations

Le Club de l'Amitié

Soirée souvenirs



Le 15 mars dernier, une vidéo-projection de films souvenirs était présentée à un public nombreux. Celui-ci a pu assister au passage du Tour de Dordogne cycliste en 1986, ainsi que aux repas des Anciens combattants de 1986, 1987 et 1988. Les anciens ont pu revoir des visages familiers. Certains, trop nombreux, aujourd'hui disparus, et les autres avec quelques décennies de moins, les coiffures et tenues étant d'époque !

Les participants ont pu évoquer tous ces souvenirs à la buvette avant de se séparer.

Jeudis ludiques



Tous les jeudis après-midi le Club de l'Amitié ouvre ses portes aux férus de jeux de société. Les amateurs se retrouvent ainsi pour taper la belote ou jouer avec les mots... la séance se termine par un goûter. Ces rendez-vous sont ouverts à tous les jeudis de 14h30 à 17h30.

Promenades pédestres

Le club organise des promenades ouvertes à tous, de septembre à mai les troisièmes samedis du mois, rendez-vous à 14h place de la mairie.

Le Comité des fêtes

Le Feu de la Saint-Jean

Le 20 juin, le comité avait organisé son traditionnel Feu de la Saint-Jean couplé avec la Fête de la Musique. Les bénévoles n'ont pas chômé pour accueillir et servir les 140 convives inscrits pour le repas champêtre. La nuit tombée, le bûcher s'est enflammé pour célébrer le solstice d'été. Cette première nuit d'été s'est poursuivie en musique et en danse.



Au programme l'été

- **Marché** des producteurs locaux, le 4 juillet à 17h00. Avec plateau repas.
- **Fête Patronale** du 1^{er} au 3 août :
 - Fête foraine**,
 - Concours de pêche**, le dimanche matin
 - Plateau repas**, le samedi soir
 - Bal gratuit**, à la salle polyvalente les samedi et dimanche soir
 - Feu d'artifice**, sur la Côte (pont) le dimanche soir
 - Animation**, pour les enfants, le lundi après-midi (tir à la corde, courses en sac ou en brouette,...), goûter
- **Vide grenier** du 15 août. Plateau repas le midi.
Cette année les emplacements seront gratuits.

La vie des associations

Renaissance du vieux Bruzac

Une saison estivale bien vivante



Dans le cadre de ses animations estivales, l'association Renaissance du Vieux Bruzac propose plusieurs manifestations.

Visites en costume médiéval

À partir du 12 juillet, les visites vont reprendre. Ces visites sont ouvertes à tous. Elles se déroulent toujours en costume médiéval et surtout **l'entrée est gratuite**. Au



Accueil des visiteurs du château en tenue d'époque

cours de la visite, on peut assister à des démonstrations de calligraphie et voir de petites expositions sur les thèmes de l'histoire de l'écriture, l'eau, la forêt et la nourriture au Moyen-âge.

Les visites auront lieu les 12, 14 et 26 juillet et les 2, 9, 15 et 16 Août à partir de 10h30.

Soirées gourmandes

le 17 juillet et le 14 août à partir de 18h. Après une mini conférence sur l'art de la table au Moyen-âge, les spectateurs (50 maximum) partiront pour une visite agrémentée d'une dégustation de boissons et de mets médiévaux élaborés à partir d'authentiques recettes des XIV^e et XV^e siècles. Renseignements et inscriptions au 06 11 40 55 37. Prix d'entrée : 12 €.

Spectacle exceptionnel

Le 2 août, à partir de 18h, un spectacle exceptionnel



Préparation d'un repas « comme au Moyen-âge »...

sera présenté. Le château servira de cadre à une création de danse contemporaine.

En effet, l'association brantômoise *Step Dance* présentera, en avant-première, sa nouvelle création : « *Et si...* ». Ce spectacle est né de la rencontre entre Delphine Perrière et un ouvrage de Philippe Dorin intitulé *En attendant le Petit Poucet*.

Delphine Coudert, secrétaire de l'association, explique : « [ce livre] parle de la rencontre de deux êtres qui n'ont plus rien. J'ai été frappée particulièrement par une phrase qui dit : *c'était un petit coin qu'il avait vu en rêve, une toute petite place rien que pour nous deux, juste de quoi retirer nos chaussures et poser nos pieds sur un petit tapis.* ».

Le château ne servant que de décor au spectacle, le prix d'entrée, qui n'est pas encore fixé, sera reversé entièrement à l'association *Step Dance*. Se renseigner au 06 11 40 55 37.

Shakespeare in Trépart

Les 4 et 7 août à 20h, *As you like it* (*Comme il vous plaira*), pièce de Shakespeare sera jouée en anglais et en plein air, par une troupe d'acteurs amateurs britanniques (prévoir chaises et couvertures).

Sandwiches chauds et bar.

Tarifs :

adultes : 10 €, moins de 18 ans : 7 €, gratuit pour les moins de 11 ans. Billets au portail ou sur réservation au 05 53 52 66 20

ou par mail : lesgitestrepart@gmail.com.

La vie des associations

Les Amis de la Côle et de la Dronne



Lâchers de truites

La société de pêche a réalisé un lâcher de truites, dans la Côle et la Dronne, le samedi 7 mars en préalable à l'ouverture de la pêche du 13.

Ainsi, des d'adhérents de l'association se sont postés sur les différents points de lâcher pour recueillir les poissons livrés par un camion de l'élevage de Nanteuil-Auriac-de-Bourzac (près de Verteillac) et les répartir tout au long des cours d'eau.

Ce sont 500 truites environ, de différentes tailles, qui ont été lâchées entre Saint-Jean-de-Côle et Brantôme.

Un deuxième lâcher, d'environ 15 000 alevins de truites de 3 à 4 cm a eu lieu le 19 juin dernier, selon la même répartition.

Concours de pêche

Un premier concours de pêche a eu lieu le samedi 13 juin précédé d'un lâcher de 300 truites. Un nombre équivalent a été pêché par les concurrents puis relâché : « pour ce type de pêche on utilise un hameçon sans ardillon pour ne pas abimer le poisson », explique Alain Lassalle, trésorier de l'amicale des pêcheurs.

Un second concours aura lieu le 2 août, au camping, dans le cadre de la Fête patronale, après un lâcher préalable de truites.

En Val de Côle

Gala d'accordéon

L'association *En val de Côle* a organisé son gala d'accordéon le vendredi 5 juin 2015, à la salle polyvalente, avec de grands musiciens : Clody Musette, Patrick Roque, Mikael Roulet et Jo Musette.

De 21h à 1h30 du matin les danseurs se sont élancés sur la piste de danse dans une très grande ambiance. La salle était pleine malgré la chaleur.

Ce gala fut un grand succès et le public a demandé : « à quand une nouvelle soirée ? »

Journée de l'Arbre

En val de Côle vous donne rendez-vous pour sa journée de l'Arbre le dimanche 8 novembre.

Assemblée générale

L'association a tenu son assemblée générale le 17 mars dernier. Le nouveau bureau est composé de Chantal Gay, présidente, et de Christine Banchieri, Christine Collard et Giles Rothwell.

Club de l'amitié

Journée à Arcachon

Les samedi 12 juin, quarante voyageurs ont pris le car à 6h00 pour une journée sur le bassin d'Arcachon. Après une pause café croissant au port de Laros, à Gujan-Mestras, ils ont pris le bateau pour un tour de l'île aux Oiseaux. Après un repas pris au restaurant, cap sur le musée de l'hydraviation de Biscarosse. Après une pause goûter sur le chemin du retour, les voyageurs ont regagné leurs pénates vers 23h00.



La vie des associations

Anciens combattants

Commémoration du 8 mai 1945

Le 8 mai 2015, à l'invitation de l'association des Anciens combattants de Saint-Pierre-de-Côle, les habitants de la commune ont célébré la mémoire des combattants et résistants qui ont donné leur vie pour libérer la France pendant la Seconde Guerre Mondiale.

En présence du maire, de conseillers municipaux, des membres de l'association, dont André Combeau, président d'honneur, le président de l'association, Lucien Gardillou a donné lecture du message du secrétaire d'État aux Anciens combattants et d'un appel adressé à la nation par le Maréchal Leclerc en mai 1945.

Des enfants de l'école ont également lu un message préparé pour l'occasion ainsi qu'un poème de Paul Éluard.

Après le lever des couleurs suivi de l'appel des noms des habitants de la commune morts pour la France et d'une minute de silence, l'assemblée a entonné la Marseillaise et le Chant des partisans.

Des couronnes de fleurs ont été déposées au pied du Monument aux Morts par le maire et les Anciens combattants, par Christine Banchieri, au nom du Club de l'amitié et par Giles Rothwell, au nom des habitants britanniques de la commune.

Après un apéritif offert à tous, le traditionnel repas de l'association s'est déroulé dans la salle des fêtes

Lucien Gardillou donne lecture de la lettre du secrétaire d'état aux Anciens combattants



Lever des couleurs



Lectures par les enfants

Qui sont «les cinq» de la plaque du monument aux morts ?

Cinq noms figurent sur la plaque souvenir du conflit mondial de 1939-1945. Soixante-dix ans après, qui se souvient de ces hommes morts au combat ? C'est la question que s'est posé Jean-Michel Lahieyte, membre du bureau de l'association des Anciens combattants de Saint-Pierre. Il s'est lancé dans l'enquête en associant des élèves de l'école dans le cadre du Temps d'Activités Périscolaires. Voici le résultat de ces recherches.



BOULESTIN Henri, est mort pour la France le 23 mai 1940 à Beaumont-en-Argonne dans les Ardennes, soldat au 43^e régiment d'infanterie coloniale, né à Saint-Pierre-de-Côle le 23 mars 1902, il y fut enterré le 23 novembre 1948.

LACOURARIE Émilien, est mort pour la France le 9 juin

1940 à Beaufort-en-Argonne dans la Meuse, il appartenait au 3^e régiment d'infanterie coloniale il était né 23 mai 1906 à la Coquille.

GRIMAUD Roger, est mort pour la France le 3 février 1943 à Le Kef en Tunisie il était né le 18 février 1921.

VACHER Gabriel, Georges, René, est mort pour la France le 29 avril 1944 à Rogna dans le Jura, il était né le 22 avril 1922 à Saint-Pierre-de-Côle. Depuis 1946 une rue de Périgueux porte son nom.

Son parcours de résistant est retracé dans plusieurs pages de l'ouvrage « *Chemin de la mémoire Dordogne, vol. 1* » et il fit

l'objet d'un très beau discours prononcé le 8 mai 1982 par le maire de Saint-Pierre, Charles Colin.

Ce parcours est difficile à résumer en quelques lignes : il s'engage dans l'armée en 1941 ; en 1942 le petit reste d'armée laissé au gouvernement de Vichy par l'Allemagne étant liquidé, il rejoint un réseau organisant les

La vie des associations

Qui sont «les cinq» de la plaque du monument aux morts ? (suite)

passages en Espagne. Ce réseau est démantelé, les arrestations sont nombreuses et beaucoup ne reviendront pas. Georges Vacher, lui-même arrêté parvient à s'évader et reprend ses activités au sein d'un maquis du Jura où il trouve la mort lors d'une très forte attaque allemande.

Ces quatre destins illustrent différents moments de la guerre :

Les morts de 1940, ceux de la défaite, sont ceux dont on se souvient peut être le moins facilement. Pourtant 5 millions de français ont été mobilisés, en quelques semaines 58 829 ont été tués, 123 000 blessés et près de 2 millions ont été fait prisonniers, il faut savoir aussi rendre hommage aux vaincus.

A Le Kef en Tunisie en 1943, les combats font suite au débarquement anglo-américain du 8 novembre 1942. L'armée française d'Afrique du nord change de camp et rejoint les alliés sous la conduite des généraux de Larminat (dont le frère est régisseur de domaine à Sceau-Saint-Angel, entre Saint-Pardoux et Nontron) et Leclerc ces combats marquent « *le retour de la France combattante* ».

Georges Vacher, lui, est une illustration de la Résistance. Derrière ce mot, les parcours sont très divers, celui de Georges est remarquable de courage et de ténacité, pour le dernier combattant, **G. DUDRAT**, dont nous ne connaissons pas même le prénom, nous n'avons rien trouvé. Nous lançons un appel à la mémoire des habitants de la commune, afin de recueillir des renseignements le concernant.

L'Association des Ancien combattants

Associations en visite

La spéléologie en Dordogne



Le site pédagogique de Beaussac accueille les amateurs et les débutants

Samedi 13 juin, à la salle des fêtes, Patrick Rousseau et Bernard Lebreton, respectivement président et vice-président du comité départemental de spéléologie de Dordogne (CDS24), sont venus présenter leurs activités à l'invitation de Gilbert Pompognat spéléologue émérite. Par le biais de diaporamas et de vidéo-projections, plusieurs sites de Dordogne ont été montrés, tels que les grottes de Beaussac et de la plaine de Thomas (grotte du fada).

Les très nombreux phénomènes géologiques caractéristiques du sous-sol calcaire du département ont été expliqués : grottes, effondrements, infiltrations, rivières sous-terraines, sources et résurgences,...

Bernard Lebreton spécialiste de la flore et de la faune cavernicoles a présenté les nombreuses espèces vivants dans ces milieux. Les activités d'initiation et de découvertes de la spéléologie ont également été détaillées.

Pour tous ceux qui voudraient en savoir plus, contacter le comité au 06 71 56 44 36, ou par mail : jmdegeix@free.fr ou sur son site internet :

http://club.quomodo.com/cds24/contacts_du_cds_24/contact_du_comite_directeur_du_cds_24.html

À la découverte du chemin de Bruzac



Le 16 juin, un groupe de marcheurs de « Randonnées entre Trincou, Dronne et Boulou », de Quinsac, ont découvert le pittoresque parcours de la boucle de Bruzac de 8,5 km, à l'invitation de Brigitte Besse.

Le sentier d'interprétation pédagogique est ouvert au public

Lancé par la précédente équipe municipale sous le mandat de Gérard Fleurat-Lessard, le sentier d'interprétation pédagogique de Saint-Pierre-de-Côle vient d'être ouvert au public.

Ce projet a été élaboré par l'association *Au fil du temps*, de Cadouin, avec l'aide de l'association communale *En val de Côle*, et les classes de l'école de Saint-Pierre.

« Découvrez la nature et le patrimoine au fil des chemins », telle est l'invitation figurant sur la borne d'information placée sur la place de la mairie.

Le plan du sentier y est présenté ainsi que les différentes étapes proposées :

1. Abords de la rivière
2. Les oiseaux
3. Un territoire de chasse
4. Un bon coin de pêche
5. Une seigneurie et des terres
6. Les activités sylvicoles
7. Les anciennes activités agricoles
8. Les truffières

Trois stations sont également proposées :

- A. Les formations calcaires
- B. Le château de Bruzac



La borne située sur la place de l'église propose un plan détaillé du parcours

C. Les carrières de Boudeau

Le parcours débute après le pont de la route de Villars, en empruntant, à droite, le chemin des Roches. Il longe la rivière jusqu'au bas des ruines du château de Bruzac. Il grimpe le chemin escarpé qui conduit à celles-ci.

Le retour se fait en continuant vers Ferrières puis en prenant à gauche pour redescendre vers le village par Châtellerie.

Cinq kilomètres d'un parcours varié, accessible à tous et riche d'enseignements, délivrés par des personnages



Sous les frondaisons du bord de Côle



Avis de recherche, « cercha » en occitan...



Au pied du château de Bruzac



Sur le chemin du retour